

RENTRÉE SOLENNELLE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

ACADÉMIE DE NANCY.

RENTÉE SOLENNELLE
DES FACULTÉS

DES

SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 15 Novembre 1858.



NANCY,

GRIMBLLOT, V^o RAYBOIS ET C^{ie}, IMPRIM.-LIBR. DE L'ACADÉMIE DE NANCY,
Place Stanislas, 7, et rue Saint-Dizier, 123.

1858.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE.

Le lundi, 15 novembre 1858, les Facultés des sciences et des lettres et l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Nancy ont tenu leur séance solennelle de rentrée, sous la présidence de M. le Recteur de l'Académie, assisté de trois de MM. les Inspecteurs d'Académie du ressort.

Après la messe du Saint-Esprit, qui a été célébrée dans la chapelle de l'Evêché, le Conseil académique et tout le corps enseignant sont venus prendre place dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

Les premières autorités du département et de la ville et l'élite de la population nancéienne assistaient à cette solennité. Au premier rang on remarquait M. Lezaud, premier Président de la Cour impériale, M^{sr} l'Evêque de Nancy, premier aumônier de l'Empereur, M. Albert Lenglé, Préfet de la Meurthe, M. le Général Ambert, MM. les Députés Viard et Drouot, M. le premier Avocat-général Alexandre, M. Pene, adjoint au Maire de Nancy, M. l'abbé Bureau, etc.

M. le Recteur a ouvert la séance par un discours qui est

reproduit plus loin, et a donné successivement la parole à **M. le Doyen de la Faculté des sciences**, à **M. le Doyen de la Faculté des lettres** et à **M. le Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie**. **M. le Professeur secrétaire de l'Ecole de médecine** a proclamé ensuite les prix décernés à **MM. les Elèves en médecine et en pharmacie**.